



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Evaluation des écoles doctorales
de l'Université de Versailles
Saint-Quentin en Yvelines



juillet 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Évaluation des écoles doctorales
de l'Université de Versailles
Saint-Quentin en Yvelines



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des formations
et des diplômes

Le Directeur

Alain Menand

juillet 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale
"Culture, régulation, institutions et
territoire (CRIT)"
de l'Université de Versailles
Saint-Quentin en Yvelines



juillet 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

Monsieur Eric AVENEL

Experts :

Monsieur Guy GROUX
Madame Catherine BAUMONT

Délégué scientifique de l'AERES :

Madame Nadine MASSARD

Contexte général

L'école doctorale "Culture, Régulation, Institutions et Territoire" (CRIT) est un projet de création d'ED par rapprochement de l'école doctorale « Culture, Organisations, Législations (COL) (ED n° 439) » avec une partie (économie et gestion) de l'école doctorale « Société du Futur (SOFT) (ED n° 438) ». L'école doctorale SOFT couvre actuellement, outre économie et gestion, les champs suivants : mathématiques, informatique, sciences pour l'ingénieur. Ce rapprochement est motivé notamment par les difficultés rencontrées par l'ED SOFT dans son fonctionnement.

L'ED CRIT est une ED pluridisciplinaire couvrant les champs suivants : économie, sciences politiques, droit, histoire et géographie, sociologie, lettres, management et architecture. Les secteurs scientifiques concernés sont donc "Sciences de l'Homme et humanités" et "Sciences de la société". Les laboratoires ainsi que le personnel de l'UVSQ, relevant de l'école doctorale CRIT, appartiennent aux UFR « Sciences sociales et humaines » et « Droit - Sciences politiques ».

L'ED CRIT est une ED de site dont l'objectif affiché est de s'imposer comme une "niche d'excellence à l'échelle régionale". Son ambition est donc de se positionner de façon originale dans un paysage régional par ailleurs riche en formations doctorales. Elle est portée principalement par l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, l'école d'architecture de Versailles apparaissant dans le projet comme établissement associé. Deux laboratoires de l'école d'architecture de Versailles adossent l'ED CRIT qui s'appuie au total sur 13 équipes de recherche.

Parmi les 13 équipes qui adossent l'ED CRIT, on compte 2 UMR CNRS/UVSQ, 1 UMR IRD/UVSQ, 7 équipes d'accueil et une jeune équipe. Les deux laboratoires de l'école d'architecture sont habilités par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

Le projet est actuellement porté conjointement par le directeur de l'ED SOFT et le directeur de l'ED COL. Le choix revendiqué de l'UVSQ est de ne pas choisir à ce stade le directeur de la future ED, étant entendu que les directeurs des deux ED actuelles seront appelés à être l'un et l'autre fortement impliqués dans le fonctionnement de la future ED.

Le projet CRIT prévoit un conseil d'école doctorale de 26 membres, dont 12 représentants des laboratoires (les deux laboratoires de l'école d'architecture ayant un représentant unique), 1 personnel IATOS, 4 personnalités scientifiques, 4 représentants des secteurs industriels et socio-économiques et 5 étudiants. Les membres du conseil de l'ED CRIT n'ont évidemment pas encore été désignés. On peut noter que la composition proposée, conforme aux textes, laisse une large part aux représentants des laboratoires dans l'objectif que tous soient représentés. On peut noter également que dans le conseil des ED COL et SOFT la représentation des entreprises est très réduite. Par ailleurs, la qualité des membres extérieurs de ces conseils n'est pas remise en cause.

Trois réunions annuelles sont prévues pour le conseil qui a comme rôle principal d'émettre un avis sur l'attribution des allocations ministérielles, sur les demandes de ré-inscription en thèse au-delà de trois ans, ainsi que sur les demandes d'inscription sans financement.

L'ED CRIT prévoit également de mettre en place 4 conseils scientifiques et pédagogiques pour assister le directeur dans la dimension scientifique et pédagogique de sa fonction. Chacun de ces CSP correspond à un des domaines identifiés dans le projet de l'ED et repris dans son nom, soit : « Culture, Régulation, Institutions et Territoire ». Les membres de ces CSP, qui ne procèdent pas à des votes formels, donnent leur avis sur des sujets tels



que la composition des jurys de thèse ou le choix des rapporteurs. Des réunions mensuelles des CSP sont prévues. Hormis la fréquence des réunions, actuellement beaucoup plus réduite, ces principes de fonctionnement sont identiques à ceux des ED actuelles.

Par ailleurs, le projet CRIT prévoit la désignation de deux directeurs adjoints représentant chacun une tradition disciplinaire, telle que reflétée par l'appartenance à une des deux UFR concernées par l'ED.

Les ED SOFT et COL ne disposent actuellement ni de locaux, ni de moyens propres en personnel. L'ensemble des ressources est concentré au sein de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DREDVal), service central de l'UVSQ. On peut noter que la DREDVal est localisée à Versailles, alors que l'activité de l'ED CRIT est localisée à Saint-Quentin-en-Yvelines. La DREDVal assure l'ensemble des tâches administratives liées au fonctionnement des écoles doctorales. On voit que la mutualisation des moyens entre les écoles doctorales est très poussée.

En ce qui concerne les moyens financiers, une partie des crédits est également mutualisée, tandis que chaque ED dispose d'un budget pour ses actions spécifiques (formations spécifiques, participation aux frais de voyage des membres de jury de thèse venant de l'étranger...). Actuellement, SOFT et COL disposent chacune d'un budget de 10000 euros environ par an.

Enfin, la possibilité d'une décharge de service pour le directeur de la future ED semble en cours de discussion.

La communication entre l'ED et les doctorants est assurée actuellement essentiellement par email (listes de diffusion). L'ED COL dispose d'un site Internet actif qui fournit un ensemble d'information utiles aux étudiants. L'ED SOFT n'a pas actuellement de site Internet actif. Le développement d'un site plus complet est affiché comme une priorité de l'ED.

- Bilan quantitatif

L'ED accueillait en juin 2008 386 doctorants (le fichier détaillé des thèses en cours au 15 octobre 2008 en indique pour sa part 340). Pour assurer l'encadrement de ces doctorants, l'ED dispose d'un potentiel de 108 à 136 HDR, dont 14 bénéficiaires de la prime d'encadrement doctoral et de recherche. Le ratio du nombre de doctorants moyen par HDR est donc compris entre 3 et 4 selon les chiffres retenus. L'ED annonce un ratio moyen de 3,6. L'examen du fichier détaillé montre que le nombre de doctorants par HDR est en fait compris entre 0 et 18, avec une part importante des HDR qui n'encadrent aucune thèse (environ la moitié). Seuls trois personnels HDR dépassent le plafond défini par le conseil scientifique de l'UVSQ pour les SHS, soit 12 doctorants par HDR. On peut noter que ces personnels appartiennent à des laboratoires dont la capacité d'encadrement est par ailleurs, largement sous-exploitée, puisqu'un nombre significatif d'HDR n'encadrent pas de thèse. La plupart des HDR qui encadrent des thèses ont un nombre de doctorants inférieur à 6. Le projet CRIT n'affiche pas de politique particulière vis-à-vis du nombre de doctorants par HDR, ni pour ce qui concerne les nombres de doctorants excessifs, ni pour ce qui concerne les HDR sans doctorant. Le bilan de l'ED COL évoque la mise en place d'un processus destiné à ramener les taux d'encadrement en-dessous de la limite de 12.

La durée moyenne des thèses est très variable d'un laboratoire à l'autre, ce qui peut refléter notamment des différences entre domaines de recherche. Elle est comprise entre 3,74 années et 7,10 années, avec 5 laboratoires sur les 11 pour lesquels les données sont disponibles au-dessus de 5 années. Ces chiffres sont à relier avec le nombre de soutenances annuelles. En moyenne sur les dernières années, il y a eu 7 soutenances dans l'ED SOFT et 16 dans l'ED COL. Ainsi, en 2007 par exemple, les deux écoles doctorales ont cumulé 24 soutenances. Même si l'ED COL a enregistré 33 soutenances dans l'année universitaire 2007-2008, on est loin d'un nombre de soutenances cohérent avec d'une part une durée de thèse plus proche de l'objectif affiché, soit 3 ans, avec une extension possible à 5 ans, et d'autre part un nombre de thèse en cours proche de 400. Le projet de l'ED CRIT ne fait pas de commentaire sur ce point.

Il y a eu dans le périmètre de l'ED CRIT 37 abandons au cours de l'année universitaire 2007-2008, soit un taux d'abandon proche de 10 % (supérieur au taux de soutenances). Ce problème est sans doute à relier à la question du financement (cf. infra).



- Encadrement et suivi

La signature de la charte des thèses est systématique lors de la première inscription, mais ce document ne semble pas jouer un très grand rôle dans le dispositif d'encadrement des doctorants.

La définition des sujets de thèse est laissée à l'appréciation des chercheurs rattachés à l'école doctorale. De ce point de vue, le projet CRIT est en recul par rapport aux pistes lancées dans le bilan de l'ED COL qui envisageait une politique active de l'ED consistant à accorder les allocations de recherche du ministère par des appels d'offre sur des thèmes choisis par l'ED et correspondant aux domaines identifiés par l'ED. Ce dispositif est un levier intéressant pour l'école doctorale afin de faire vivre son projet interdisciplinaire.

Le choix des doctorants est d'abord le fait des chercheurs rattachés à l'ED, même s'il est soumis à l'examen du CSP concerné et du directeur de l'ED.

La soutenance de thèse est autorisée dès lors que les deux rapporteurs y sont clairement favorables.

La principale intervention de l'ED au niveau de l'encadrement et du suivi des thèses concerne la procédure de réinscription en thèse, notamment au-delà d'une durée de trois ans. Avant les trois ans, la réinscription en thèse est conditionnée à la remise d'un rapport d'avancement par l'étudiant. Il ne semble pas que l'examen de ce document puisse conduire l'ED à remettre en question la réinscription. Au-delà des trois ans, le caractère dérogatoire de l'inscription est clairement affirmé. La dérogation peut être accordée au vu du rapport d'avancement de l'étudiant et de l'avis du directeur de thèse. Les conditions de financement de l'année supplémentaire doivent être décrites. Le contraste assez net entre ce dispositif, plutôt strict, et l'information donnée aux étudiants, qui est du même ordre, d'une part, la durée des thèses soutenues dans l'ED, d'autre part, pousse à s'interroger sur la nature effective du processus décrit.

L'insertion professionnelle des docteurs des ED COL et SOFT est bonne. On peut noter qu'un nombre substantiel de doctorants sont des salariés (actuellement 165 sur 340), tels que des enseignants du second degré, pour lesquels l'insertion professionnelle n'est pas un problème, même si la thèse est un enjeu en termes de déroulement de carrière.

- Financement des thèses

Dans le périmètre de l'ED COL, un quart environ des doctorants, soit 84 sur 340, ne bénéficient d'aucun financement. Dans ce total, les étudiants salariés par ailleurs, ne sont pas comptés. Ceci est considéré par les deux porteurs du projet comme le problème principal de la future ED CRIT. Le projet CRIT affiche d'ailleurs l'intention de développer les sources de financement au-delà des canaux habituels et notamment auprès des entreprises (actuellement, 4 doctorants sont en contrat CIFRE sur 340) et des collectivités territoriales. Néanmoins, il ne semble pas y avoir de stratégie très claire sur la façon de procéder à ce niveau.

L'inscription en thèse n'est pas actuellement conditionnée à l'existence d'un financement dans les ED COL et SOFT. Il semble que l'ED CRIT poursuive de la même façon, même si l'existence d'un financement est clairement perçue comme un facteur de succès par les porteurs du projet.

Dans l'attribution des allocations de recherche du ministère, l'ED a essentiellement un rôle d'arbitre. Les laboratoires établissent un classement de leurs candidats, classement très lié au rang de sortie dans les masters recherche. Les candidats pré-sélectionnés sont auditionnés par le conseil de l'école doctorale qui statue finalement sur la base de critères tels que la qualité du projet, le dossier du candidat, la cohérence avec la politique scientifique de l'ED et de l'université. L'ED apparaît finalement comme le lieu où interviennent les arbitrages entre laboratoires.

- Formation

La définition du plan de formation est en cours. Actuellement, il se structure autour de :

- Un cours intitulé "Méthologie de la recherche et éthique, recherche documentaire et propriété intellectuelle", d'une durée de 30 heures.



- La participation aux doctoriales, destinée à préparer les étudiants à aborder le monde de l'entreprise. Une session annuelle est organisée, en collaboration avec l'Université d'Evry Val d'Essonne. Les étudiants ont aussi la possibilité de participer aux doctoriales organisées par Paris 11 (deux sessions par an).
- Un cours intitulé "La carrière de chercheur et d'enseignant-chercheur en France et à l'étranger", d'une durée de 30 heures
- La participation, au moins une fois pendant la thèse, à un séminaire, sachant que pour chacun des 4 domaines de l'école doctorale, un séminaire est organisé tous les deux ans

Outre les éléments précédents, le plan de formation inclut une formation obligatoire en anglais scientifique pour les étudiants qui n'ont pas passé le TOEIC ou le TOEFL et des cours optionnels à définir.

• Ouverture nationale et internationale

L'ouverture nationale de l'ED est bonne, avec 128 étudiants titulaires d'un master d'un établissement français autre que l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines pour un total de 340 étudiants. Il y a par ailleurs, 37 étudiants titulaires d'un master étranger et, enfin, 175 étudiants titulaires d'un master de l'UVSQ. L'ouverture internationale est réelle, se traduisant notamment par 14 cotutelles, mais ne fait pas l'objet d'une stratégie particulière, la gestion de la politique internationale en matière de formation doctorale étant largement déléguée aux laboratoires.

Projet

Le projet manifeste clairement la volonté de jouer le jeu de la pluridisciplinarité et de faire vivre une politique scientifique réellement pluridisciplinaire. Cette volonté se traduit par le choix d'inscrire chaque thèse dans un cadre résultant de l'action croisée d'un conseil scientifique et pédagogique centré sur les domaines de l'ED, domaines délibérément placés aux points de rencontre des disciplines, et des directeurs adjoints de l'ED dont le rôle est de garantir l'ancrage disciplinaire de la thèse. Ce dispositif vise à encourager l'émergence de thèses pluridisciplinaires tout en maintenant intacte la possibilité de réaliser des thèses fortement inscrites dans une discipline. Ce dispositif traduit une réflexion très intéressante. On peut regretter que le dispositif n'attribue pas explicitement de rôle aux laboratoires qui sont clairement décrits par les doctorants comme le cadre du déroulement de leur thèse. De même, le lien avec les masters recherche locaux n'est pas présenté. On peut également regretter que le dispositif n'ait pas été testé auprès des doctorants pour évaluer sa capacité à les intégrer.

Le projet prévoit la mise en œuvre d'un plan de formation nettement plus structuré et consistant que les plans de formation en place au sein des ED COL et SOFT. Ce plan de formation (cf. supra) est conçu en cohérence avec la politique scientifique interdisciplinaire de l'ED.

Le projet est trop vague sur des points importants comme la durée des thèses, la stratégie en matière d'ouverture internationale ou la recherche de financements pour les thèses. Surtout, il ne comporte pas de mesures pour corriger ce qui apparaît comme le principal problème de cette ED, soit la mauvaise répartition des doctorants entre les HDR.

Conclusion

● Points forts :

- Le projet CRIT est porté par les directeurs actuels, récemment nommés, des ED SOFT et COL qui manifestent une réelle volonté de faire monter en puissance la future ED pour en faire un acteur majeur dans la formation des doctorants dans le domaine des Sciences humaines et sociales à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Le défi de la multidisciplinarité n'est pas contourné, mais au contraire pleinement assumé, avec une stratégie élaborée destinée à encourager les thèses multidisciplinaires, tout en conservant intacte la possibilité de réaliser des thèses pleinement ancrées dans un domaine disciplinaire. Le dispositif vise donc à permettre différents degrés de multidisciplinarité.
- Le plan de formation, même s'il n'est pas tout à fait finalisé, apparaît comme solide et cohérent avec la politique scientifique de l'ED.
- L'insertion des docteurs est bonne, tant dans le monde académique que dans l'administration et les entreprises privées.

● Points faibles :

- A l'heure actuelle, la place des ED SOFT et COL dans la formation des doctorants des laboratoires rattachés est trop modeste. Le plan de formation est très partiel. Le rôle des ED dans l'encadrement et le suivi des thèses est formel, mais ne semble pas avoir d'effets concrets. Certaines fonctions importantes sont assumées par les laboratoires (recherche de financements, politique internationale notamment) et la Direction de la Recherche et de la Valorisation (aspects administratifs, relations avec l'extérieur de l'université notamment). Les moyens propres des ED sont très limités (budget spécifique de 10000 euros environs, pas de personnel, pas de locaux).
- La visibilité des ED auprès des étudiants apparaît faible, même s'il est difficile de tirer des conclusions fiables de la rencontre avec les doctorants dans la mesure où les 8 doctorants présents, appartenant à 3 laboratoires, sur un total d'au moins 340 étudiants et 13 laboratoires, n'ont pas été désignés par les doctorants. Le rôle des ED dans l'encadrement et le suivi des thèses n'est pas clairement perçu par les étudiants qui conçoivent l'ED essentiellement comme organisatrice de formations (doctoriales, anglais) et de conférences. Le fait que les ED soient de fait gérées par la DREDVal qui est localisée à Versailles, alors que les laboratoires rattachés à l'ED sont localisés à Saint-Quentin contribue sans doute à ce déficit de visibilité.
- Le projet d'ED CRIT ne prévoit pas d'actions concrètes pour améliorer les points faibles que fait apparaître le bilan des ED COL et SOFT, en particulier :
 - Le taux de thèses ne bénéficiant d'aucun financement est trop important.
 - Indépendamment du fait que la durée des thèses peut être impactée par des éléments tels que la situation du doctorant (notamment pour les salariés à temps plein) et les méthodes mises en œuvre (exploitation d'un corpus difficile d'accès par exemple), la durée moyenne des thèses est trop élevée et, surtout, il y a trop de thèses d'une durée manifestement excessive.
 - Le taux d'abandon est élevé. En 2007-2008, le nombre d'abandons est du même ordre que le nombre de soutenances.
 - La répartition des doctorants entre les personnels HDR rattachés à l'ED est trop inégale, de sorte que le potentiel d'encadrement de l'ED est mal exploité. En particulier, beaucoup trop d'HDR n'encadrent pas de doctorant, alors que l'ED compte en moyenne 3,6 doctorants par HDR.

- Commentaire et recommandations :

L'ED CRIT apparaît fondamentalement comme un projet, à la fois parce que c'est une création par rapprochement d'une ED existante avec une partie d'une autre ED, surtout parce qu'il affiche la volonté de donner une nouvelle dimension à l'ED, avec une politique scientifique forte et un plan de formation plus complet. Ce projet est intéressant, à condition qu'il soit mis en œuvre, ce qui suppose que les porteurs du projet reçoivent, notamment de l'université, un soutien fort.

Le projet de l'ED CRIT devrait être complété pour intégrer un plan d'action effectif sur deux points : le financement des thèses et l'utilisation du potentiel d'encadrement de l'ED. Il est probable qu'une évolution favorable sur ces deux points aurait des répercussions positives sur le taux d'abandon et la durée des thèses.

Pour ce qui concerne le financement des thèses, deux voies pourraient être explorées parallèlement. La première voie réside dans le durcissement des conditions d'inscription en thèse d'étudiants non-financés. La seconde voie réside dans la recherche, par les laboratoires, mais aussi par l'ED, de sources de financement actuellement peu ou pas exploitées. Cette seconde voie, dont l'exploration est un objectif affiché de l'ED, est d'autant plus recommandable qu'elle donnerait à l'ED un levier supplémentaire pour la mise en œuvre de sa politique scientifique avec une stratégie de répartition des financements qui est aujourd'hui difficile à mettre en œuvre, vu le faible nombre d'allocations de recherche. Cette voie suppose que le directeur de l'ED reçoive le soutien d'un personnel administratif d'un niveau de qualification adéquat.

Pour ce qui concerne l'utilisation du potentiel d'encadrement de l'ED, il est évidemment nécessaire de ramener très rapidement le nombre de doctorants de tous les personnels HDR sous la barre de 12 doctorants fixée par le conseil scientifique de l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. La politique de l'ED devrait cependant aller plus loin que cela et travailler activement à une meilleure répartition des doctorants entre les HDR. Il faudrait sortir rapidement d'une situation dans laquelle un grand nombre d'HDR n'a aucun doctorant.

Le budget de l'ED CRIT devrait être revu à la hausse de façon à lui permettre de mener les actions prévues, notamment en matière de formation, et de poursuivre sa politique de participation aux frais de déplacement des membres étrangers de jurys de thèse. La participation d'universitaires étrangers aux jurys de thèse est clairement identifiée comme une opportunité de les mobiliser plus largement, notamment en organisant un séminaire de troisième cycle d'une durée significative. Il est également souhaitable de réfléchir à une solution permettant d'assurer à Saint-Quentin-en-Yvelines la présence régulière d'un personnel administratif, dans des conditions qui permettent effectivement un contact avec l'ensemble des parties prenantes, notamment les doctorants.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : C
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : B



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale
"Sciences et Technologies de Versailles"
de l'Université de Versailles
Saint-Quentin en Yvelines



juillet 2009



Membres du comité d'évaluation

Présidente :

Madame Cathie VIX

Experts :

Monsieur Christian COMMAULT
Monsieur Didier GALMICHE
Monsieur Jean HARE

Délégué scientifique de l'AERES :

Monsieur Robert MEGY



Contexte général

Le projet de l'école doctorale « Sciences et Technologie de Versailles » soumis pour le prochain quadriennal résulte d'une réorganisation entre l'ED 440 (Matière, Milieux Réactifs et Méthodes de la Modélisation (M2RM2)) et la partie de l'ED 438 (Société du futur - SOFT) concernant les sciences pour l'ingénieur, l'informatique et les mathématiques. L'autre partie de l'ED 438, concernant essentiellement l'économie et la gestion, demande à être rattachée à l'ED « Culture, Régulation et Territoire (CRIT) » regroupant les laboratoires en sciences sociales, économiques, politiques, juridiques et humanités. Cette réorganisation inscrite dans le projet de contrat quadriennal de l'université fait suite au rapport d'évaluation à mi-parcours de l'ED SOFT qui a mis en lumière le manque de synergie entre les secteurs économie, mathématiques et informatique et la non-cohérence de l'existence de deux ED au sein de l'UFR SHS.

Le projet d'ED « Sciences et Technologies de Versailles », qui répond à une politique de site, regroupera donc les laboratoires de mathématiques, physique, chimie, sciences pour l'ingénieur et informatique (5 UMR et 1 EA) proposant ainsi une ED multidisciplinaire regroupant l'ensemble des « Sciences dures » de l'Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ) dans un ensemble scientifique cohérent et justifié. Cette ED sera intégrée au sein d'un pôle des écoles doctorales de l'UVSQ qui fédèrera les activités de l'autre ED (CRIT) et de 2 écoles doctorales pluri-sites, en co-accréditation avec des universités de Paris et l'Université d'Evry.

Cette ED devrait permettre à l'UVSQ de faire valoir son potentiel de recherche dans le domaine des Sciences et Technologies avec une forte synergie au niveau du PRES UniverSud Paris.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

ED 440 M2RM2

Le conseil de l'ED 440, conforme à l'arrêté de 2006, est constitué de 24 membres (12 représentants de laboratoire (PR, DR, ITA/IATOS), 4 représentants de doctorants, 8 membres extérieurs à l'ED (professeurs, industriels, représentants de pôles de compétitivité...). Le conseil se réunit deux à trois fois par an avec un ordre du jour bien précis et défini. Le bureau de l'ED est constitué de 3 membres, chacun représentant un pôle disciplinaire (chimie, physique, méthodes de modélisation). Les représentants des domaines sont en particulier chargés du suivi des doctorants (suivi annuel, avis sur la composition des jurys, inscription 4^{ème} année...).

Les moyens de cette ED (secrétariat, budget) sont mutualisés au sein du pôle 'ED' du service « Développement de la Recherche et Valorisation (DredVal) » qui, outre la mutualisation des moyens des ED, apporte une aide logistique aux écoles (base de données des doctorants, liste e-mail de diffusion...). Le budget propre à l'ED, qui reste faible, est essentiellement dévolu à la prise en charge des frais de mission des membres étrangers des jurys de thèse et aux frais de participation aux congrès pour les étudiants. Cette mutualisation des moyens fait que l'ED ne dispose ni de secrétariat ni de locaux, ce qui pénalise la visibilité de l'école notamment pour les étudiants.

Un site Web, assez succinct, regroupe les principales informations et informe régulièrement des nouvelles possibilités de thèses.

Le fonctionnement général de cette école doctorale est conforme avec l'arrêté de 2006. Les échanges avec les membres du conseil de l'ED montrent une réelle satisfaction des laboratoires impliqués.



ED 438 SoFT

Le conseil de l'ED 438 est constitué de 14 membres avec un nombre de membres extérieurs et de représentants des milieux socio-économiques anormalement faible. Un changement de directeur en septembre dernier a entraîné des modifications au niveau des instances de l'ED qui étaient en train de se mettre en place lors de la visite du comité.

Il n'y a pas de bureau mais un conseil scientifique constitué des directeurs des laboratoires.

Tout comme pour l'ED M2RM2, les moyens de cette ED (secrétariat, budget) sont mutualisés au sein du service DredVal de l'UVSQ. L'ED ne bénéficie donc ni de secrétariat ni de locaux qui lui soient propres. Le budget (plutôt faible) de cette ED est essentiellement utilisé pour participer aux frais de mission des membres étrangers des jurys de thèse.

Cette ED ne dispose pas de site Web, ce qui minimise ainsi l'information auprès des étudiants et leur donne une image abstraite de l'ED.

Le fonctionnement administratif de cette ED est apparu minimaliste.

- Bilan quantitatif

ED 440 M2RM2

L'ED regroupe 140 chercheurs et enseignants-chercheurs (dont 64 HDR, 1 membre de l'IUF, 1 membre de l'Académie des Sciences) au sein des 4 UMR et des laboratoires externes du CEA et de l'ENSTA. Elle gère 53 doctorants dont 27 allocataires MESR. La moyenne de doctorants par HDR est de 1 et la durée des thèses est de 3 ans et 3 mois, avec un taux d'abandon quasiment nul (1 sur 4 ans). Environ 14 thèses sont soutenues chaque année.

Il est à souligner que 90 % des étudiants sont co-auteurs d'un minimum de 2 publications et 25 % d'étudiants ont entre 6 et 8 publications.

65 % des doctorants sont issus d'autres universités.

L'ED s'appuie également sur un Institut Fédératif (IFR) permettant une mutualisation des plateformes techniques.

ED 438 SoFT

L'ED regroupe 3 UMR et 2 EA correspondant à 240 doctorants pour 80 HDR (dont 40 rejoindront le projet STV). 33 thèses sont soutenues par an. Le taux d'encadrement est de 3.4 étudiants/HDR, avec une moyenne de durée de thèse comprise entre 3 ans et 4 mois et 4 ans et 2 mois. Les laboratoires recrutent un nombre important d'étudiants hors UVSQ. Il y a trop peu d'indications chiffrées dans le document remis pour donner un bilan quantitatif plus complet.

- Encadrement et suivi

La remarque préliminaire suivante doit être faite pour comprendre les règles d'encadrement mises en place en particulier au sein de l'ED M2RM2 :

Le conseil scientifique de l'UVSQ a récemment défini les normes d'encadrement de thèses suivantes : 3 doctorants par HDR pour les sciences, technologie, biologie et santé, 12 doctorants pour les SHS, droit, science politique, économie, gestion... Les co-directions de thèses sont comptabilisées pour 50 % pour chaque co-directeur. Les dérogations et mesures transitoires devront recevoir l'aval du conseil de l'ED et l'aval du vice-président du conseil scientifique de l'UVSQ.



ED 440 M2RM2

L'ED applique la charte des thèses de l'UVSQ.

L'ED M2RM2 respecte les normes d'encadrement fixées par l'université. Le nombre de doctorants par HDR varie de 0 à 3 avec une moyenne de 1.

Le choix des candidats financés sur des thèses non ministérielles est fait par les directeurs de laboratoire et il est ensuite validé par l'ED.

Le recrutement des doctorants allocataires de recherche ministérielle dépend des critères suivants : qualité des candidats (mention au master demandée), thématiques prioritaires des laboratoires, équilibre entre les différentes disciplines et les laboratoires, soutien aux équipes émergentes (jeunes professeurs, HDR), programmes nationaux et internationaux. Cette sélection est faite à partir de listes de paires candidat-sujet envoyées par les directeurs de laboratoire, assorties de leur ordre de priorité.

Tous les doctorants rencontrent la directrice de l'ED à l'occasion de leur première inscription. Une journée annuelle des doctorants a été récemment mise en place, au cours de laquelle les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années peuvent présenter leurs travaux de thèse sous forme de poster ou communication. Le suivi des doctorants se fait également au travers d'une fiche de suivi annuel qui doit être remplie avec le dossier d'inscription de chaque année et lors de la demande de soutenance (fiche bilan).

L'autorisation de soutenance est assujettie à une valorisation des travaux de thèse (communications, publications, brevets).

Concernant le suivi des docteurs (chiffres pour 40 diplômés entre 2003 et 2005), 27 % ont rejoint la recherche publique (en France ou à l'étranger), 15 % sont en CDI dans le secteur privé, 15 % en CDD public, 13 % sont en post-doc étrangers et seulement 5 % sont en recherche d'emploi (chiffres des doctorants en 2003 et 2005).

La rencontre avec les étudiants a mis en lumière que les laboratoires de cette ED étaient attractifs pour les candidats et permettaient ainsi de recruter des étudiants d'un bon niveau.

ED 438 SoFT

L'ED bénéficie d'un nombre très important de thèses financées autrement que par les bourses ministérielles (environ 90 % des thèses). Dans ce cas, le candidat est sélectionné par le laboratoire ; sa candidature étant ensuite validée par l'ED.

Les critères de sélection suivants sont retenus pour les bourses ministérielles (2 à 3 allocations/an) : qualité du projet scientifique et du dossier pédagogique du candidat, cohérence du projet avec la politique scientifique de l'UVSQ ; interdisciplinarité entre les laboratoires de SOFT, ouverture à l'international avec les laboratoires étrangers.

La rareté des financements de type allocation doctorale venant du ministère a mis les laboratoires SOFT dans une situation difficile poussant à l'admission de candidats chercheurs en recherche fondamentale ne disposant pas de financement (2 cas).

L'ED SOFT ne rentre pas encore dans les normes d'encadrement fixées par l'université.

Les laboratoires ont une place prépondérante dans la politique de recrutement, de suivi et d'encadrement des étudiants, l'ED intervenant peu.

● Financement des thèses

ED 440 M2RM2

Les sources de financement des thèses pour l'ED 440 sont réparties comme suit :

- 51 % MESR, 5 % CIFRE, 21 % grands organismes, 17 % financement pour étrangers et 6 % Contrats ANR.
- 8 bourses en co-tutelle sont actuellement en cours.



L'ED est dotée de 5 allocations/an. L'ED bénéficie, certaines années, d'allocations complémentaires (2^{ème} session + Président) ou d'allocations fléchées.

Il n'y a pas de thèse non financée et il est proposé d'appliquer au prochain quadriennal un seuil minimum correspondant au SMIC.

ED 438 SoFT

Les sources de financement des thèses sont réparties comme suit :

- 33 % MESR et grands organismes, 27 % contrats de recherche + salarié public.
- 25 % financements destinés aux étrangers.
- 8 % convention CIFRE.

L'ED est dotée de 2 bourses MESR contractualisée par an, plus une bourse "présidence" plus ou moins chaque année.

2 thèses non financées. Il n'existe pas de seuil minimum de rémunération.

- Formation

ED 440 M2RM2

27 doctorants inscrits dans l'ED sont moniteurs.

L'ED demande à ses doctorants de suivre 120 heures de formation englobant des formations spécifiques (scientifiques, généralistes et professionnalisantes). Les heures d'enseignement des moniteurs, les formations CIES, les participations à des congrès, les stages dans l'industrie sont comptabilisés dans les heures de formation, ce qui rend aisée la validation des 120 h demandées. Les offres de formations scientifiques sont larges (enseignement de masters, formation « Chimie Verte », tutoriels en physique-chimie des matériaux...), mais fort peu sont spécifiques à l'ED. Les doctoriales sont organisées chaque année par l'UVSQ en partenariat avec l'Université d'Evry. Des formations ciblées (anglais, formation au management, valorisation de la recherche) sont également proposées. Il est apparu lors de la discussion avec les étudiants qu'ils se sentent peu concernés par ces formations.

L'ED est également rentrée dans le processus des doctorants conseils (1 doctorant conseil).

ED 438 SoFT

Pas de formations obligatoires dans le cursus de cette ED. L'information sur les éventuelles formations est peu relayée auprès des étudiants.

Il n'y a pas eu de réelle démarche au sein de l'ED pour mettre en place des formations spécifiques et professionnalisantes, démarche rendue difficile par la trop grande diversité thématique de cette école.

L'ED est également rentrée dans le processus des doctorants conseils (1 doctorant conseil).

- Ouverture nationale et internationale

Commentaires sur ED 440 M2RM2

L'ouverture internationale de l'ED 440 repose essentiellement sur les laboratoires qui développent de nombreuses collaborations internationales dans leur domaine d'activité. Cela conduit les doctorants à une participation active aux congrès nationaux et internationaux et à la publication dans des revues internationales (plus de 50 % des doctorants ont participé entre 2006 et 2008 à des colloques internationaux).

8 bourses en cotutelle sont actuellement en cours et 16 doctorants étrangers sont présents dans les laboratoires.



L'ED participe également aux frais de déplacement des membres étrangers de jury de thèse et aux frais de missions des étudiants (150 euros) dans des congrès internationaux.

L'ED, au travers de ses laboratoires, a une interaction forte avec le monde socio-économique (industries, pôles de compétitivité, fondations) et participe activement à la mise en place du PRES UniverSud.

ED 438 SoFT

L'ED encourage les bourses en co-tutelle (7 thèses en cotutelle).

La majorité des doctorants est issue d'autres universités.

Projet

Le nouveau périmètre lié à la restructuration des deux ED est cohérent scientifiquement avec l'apparition de deux pôles forts : pôle « Chimie, Physique, Matériaux » et pôle « Mathématiques, Informatique, Sciences pour l'ingénieur ». Cette organisation permettra de proposer une ED pluridisciplinaire dans les domaines scientifiques couvrant la Physique, la Chimie, les Sciences pour l'ingénieur, l'Informatique et les Mathématiques et ainsi de faire valoir le potentiel de recherche de l'UVSQ dans le domaine des Sciences et Technologies. Cette ED regroupera 5 UMR et 1 EA.

Les principaux points qui caractériseront cette nouvelle ED sont les suivants :

- Présence de deux pôles disciplinaires forts : « Chimie, Physique, Matériaux » et « Mathématiques, Informatique et Sciences pour l'ingénieur ».
- L'adossé recherche repose sur 5 UMR et 1 EA regroupant 193 chercheurs et enseignants-chercheurs (100 HDR - 42 PEDR - 2 membres de l'IUF (1 junior, 1 sénior)) - 155 doctorants (soit environ 35 thèses/an).
- Adossement à des laboratoires du CEA et de l'ENSTA, à l'institut fédératif (Institut Lavoisier-Franklin) et à des pôles de compétitivité, fondations et au RTRA Digiteo.
- Participation au PRES Univer-Sud Paris via le collège ED de ce PRES et au plan Campus du plateau de Saclay au travers des pôles thématiques (Chimie, matériaux, Nanomonde, SPI et STIC).
- L'ED sera dotée d'un conseil de 26 membres (13 représentants des laboratoires, 5 représentants des doctorants, 8 membres extérieurs) et 1 bureau (directeur de l'ED et 5 responsables de domaines scientifiques).
- Les sources de financement de thèses seront variées. Dans l'état actuel des choses, elles seront réparties comme suit : 31% MESR, 8% CIFRE, 9% avec les grands organismes et régions, 22% financements pour étrangers, 8% salarié secteur public ou CDI secteur privé, 8% CDD associé à la thèse, 7% autres, 1,3% sans financement.
- Il sera demandé aux étudiants de suivre une centaine d'heures de formation.
- La journée des doctorants sera organisée chaque année ainsi que des journées scientifiques thématiques ou transversales ou des journées d'insertion.
- L'ED mettra en place un suivi du doctorant par une fiche annuelle et une fiche bilan lors de la soutenance.
- Le recrutement d'étudiants sera endogène et exogène (50% étudiants d'autres universités, 15% étranger et 35% de l'UVSQ).



Conclusion

- Points forts :

ED 440 M2RM2

L'ED 440 est une école doctorale pluridisciplinaire avec des champs disciplinaires cohérents dans le domaine de la Chimie, Physique, Matériaux, Modélisation. Cette école de petite taille, qui permet une proximité avec les étudiants, présente une bonne cohérence scientifique. On note une bonne gouvernance et son fonctionnement structuré est respecté, en bonne conformité avec l'arrêté de 2006. Elle participe également très activement à la mise en place du PRES Paris Sud au travers du collège ED de ce PRES. La qualité des laboratoires qui la composent est un atout pour attirer les étudiants d'autres universités. La politique favorisant l'encadrement par de jeunes professeurs est à souligner.

ED 438 SoFT

L'ED SOFT a des liens forts avec le monde socio-économique, ce qui lui permet d'avoir de nombreuses opportunités de financement et une bonne insertion professionnelle.

Le caractère interdisciplinaire Sciences Dures-SHS de cette école doctorale a été exploité de façon intéressante et volontariste par le nouveau directeur.

Projet STV (ex-M2RM2 et SOFT)

Le projet émanant de la fusion de l'ED M2RM2 et de la partie SOFT, correspondant aux mathématiques, sciences pour l'ingénieur et à l'informatique, conserve une cohérence scientifique d'ensemble qui permet de regrouper les sciences dures de l'UVSQ dans une seule ED de site. Cette ED reste de taille humaine et aura un flux d'étudiants suffisant (environ 33 soutenances par année). Elle pourrait ainsi voir sa visibilité renforcée si une synergie se crée réellement entre les membres des deux ex-ED, d'autant plus que le support des laboratoires reconnus est bon, voire très bon pour certains. Cette nouvelle ED aura des liens forts avec les entreprises, le PRES, les pôles de compétitivité, le CEA...

Un point fort, commun à ces 3 ED, est l'aide administrative du service du pôle des ED pour la mutualisation du secrétariat et du budget.

Ce point positif présente toutefois une contrepartie regrettable : l'absence d'un secrétariat et de locaux propres, non seulement pénalise le directeur de l'ED, mais prive aussi celle-ci des signes tangibles et humains de son existence.

- Points faibles :

Comme mentionné précédemment, un point faible commun aux 2 ED et au projet est l'absence de secrétariat et de locaux propres à l'ED. Même si la mutualisation au sein du Pôle des ED est efficace, il pourrait être décisif de stabiliser au plus vite un secrétariat au minimum à mi-temps auprès de cette nouvelle ED.

ED M2RM2

- L'offre de formation devrait être étendue notamment sur les formations professionnalisantes. Des formations scientifiques proprement doctorales spécifiques (hors masters) seraient aussi bienvenues.
- Le site Web mériterait d'être encore amélioré.



ED SOFT

Les perspectives d'interdisciplinarité qui s'offraient à cette ED de forte variété disciplinaire n'ont pas pu voir le jour au cours de ses 2 mandats. Cette trop grande variété disciplinaire, dont l'impact en termes d'interdisciplinarité est resté extrêmement limité, a conduit à déléguer aux laboratoires les opérations cruciales. La gouvernance est peu présente. Un déficit de financements de thèses en SHS et en Mathématiques est à noter. L'absence d'un site Web et de formations dans le cursus du doctorant rendent l'ED peu visible auprès des étudiants.

ED STV

Le projet de fusion de l'ED M2RM2 et d'une partie de l'ED SOFT, même s'il est cohérent pour la politique de site, est plus une volonté de la présidence d'université que des acteurs eux-mêmes. Ce manque d'enthousiasme pour la fusion est en partie dû à une vision bien différente du fonctionnement et de l'utilité d'une ED entre les deux ED actuelles (M2R2M2 et SOFT), au souci et à la crainte de ne pas voir augmenter le nombre d'allocations ministérielles avec le nombre d'étudiants de l'ED.

Cette ED traversera donc sans doute une période de transition pendant laquelle il sera nécessaire d'homogénéiser graduellement les pratiques différentes des deux ex-ED, en veillant notamment à respecter les normes affichées par l'UVSQ.

Des points seront à améliorer tels que : la durée de thèse, le souci d'obtenir pour les étudiants étrangers un montant minimal de financement (même si le seuil du SMIC est théoriquement prévu), le réajustement du taux d'encadrement, en faisant participer les jeunes maîtres de conférences HDR ou ceux souhaitant passer leur HDR.

- **Commentaire et recommandations :**

Cette restructuration répond à une politique de site affichée par l'UVSQ, cohérente scientifiquement et qui va permettre à l'université de faire valoir son potentiel de recherche dans le domaine de la Chimie, Physique, des Matériaux, Sciences pour l'ingénieur, Mathématiques et de l'Informatique.

Cette restructuration ne sera visible et efficiente que si une synergie entre les pôles disciplinaires de l'ED se met en place. Les deux ED qui fusionnent ont des pratiques, des habitudes et des exigences différentes ; cette fusion qui paraît cohérente dans le contexte actuel ne pourra donc prendre corps qu'avec la bonne volonté et le sens du compromis de tous les acteurs de cette fusion.

Des actions déjà menées telles que l'ouverture à l'international au travers des bourses en cotutelle, l'offre de formations scientifiques spécifiques ou professionnalisantes, la participation budgétaire aux congrès, doivent être poursuivies et renforcées. L'offre de formation scientifique par l'ED mériterait d'être étoffée.

L'interface entre l'ED et les laboratoires est très bonne et interactive. En revanche, l'interface entre l'ED et les doctorants doit encore être améliorée (sensibilisation des étudiants aux offres de formation, à l'animation scientifique) afin que l'ED ne reste pas une notion abstraite pour les étudiants.

Ces recommandations ne pourront être suivies que si un secrétariat est stabilisé au plus vite auprès du directeur de l'ED et si des locaux propres lui sont attribués (l'administration commune n'étant pas présente physiquement dans le périmètre de l'ED). Outre le secrétariat et les locaux, cette fusion devrait également être soutenue par une meilleure reconnaissance de la charge que cette responsabilité représente pour les enseignants-chercheurs qui s'y engagent pleinement (et notamment pour le directeur de l'ED). Pour que cette ED ne souffre pas dès les premières années de son existence de trop fortes tensions internes, il faudrait que l'université veille à ce que la dotation en allocations de recherche ne soit pas inférieure à la dotation globale actuelle des deux ex-ED. Une attention particulière devra être portée à l'intégration des mathématiciens pour lesquels la question d'un rattachement futur à Orsay mériterait d'être re-examinée à mi-parcours en fonction de l'évolution de l'ED STV.

Notation

- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) :

M2RM2 : A

SOFT : A

STV : A

- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) :

M2RM2 : A

SOFT : C

STV : A

- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) :

M2RM2 : A

SOFT : B

STV : B

- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) :

A M2RM2 : A

SOFT : B

STV : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) :

M2RM2 : A

SOFT : C

STV : A

Signification de la notation globale Pour l'évaluation des Ecoles Doctorales

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction des points forts, points faibles et recommandations devra mettre en évidence clairement le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner la formation dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type.

La notation « A+ » signifie

- Répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Répond très bien ou bien aux critères d'évaluation,
- Répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des écoles doctorales d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation,
- Répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette école doctorale est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

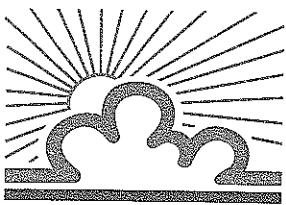
La notation « C » peut signifier

Soit :

- Répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation,
- Présente trop de points rédhibitoires,
- Ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation,
- L'existence de cette école doctorale n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence d'écoles doctorales similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site ou sur un site voisin.

Observations de la présidente





UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LA PRESIDENCE

Versailles, le 11 juin 2009

La Présidente de l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Affaire suivie par :
Monique COHEN
Tél. 01 39 25 78 11
Fax. 01 39 25 78 94
Mél. : Service.Recherche@uvsq.fr
Réf : MC/CS/DREDDVal/09-

à

Monsieur Alain MENAND
Directeur de la section
des formations et des diplômes
de l'AERES

Objet : Observations de l'UVSQ concernant le rapport d'évaluation de
l'Ecole Doctorale « Culture, Régulation, Institutions et Territoires » (CRIT)

Monsieur Le Directeur,

L'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) remercie
l'AERES et son comité d'évaluation pour leur rapport approfondi sur le
projet d'Ecole Doctorale « Culture, Régulation, Institutions et Territoires »
(CRIT). Elle met en place dès à présent un comité de pilotage
institutionnel chargé de la transition vers la nouvelle ED CRIT, dont les
missions seront de finaliser la composition du conseil de l'ED (CED),
d'établir une recommandation quant à la direction de l'ED, et de préparer
le règlement intérieur de l'ED qui s'attachera à prendre en compte les
recommandations de l'AERES. Dès à présent les quelques éléments de
réponse suivants peuvent être apportés aux remarques de l'AERES :

A) Composition du Conseil d'Ecole Doctorale (CED)

En réponse à l'inquiétude exprimée dans le rapport de l'AERES (page 3),
l'importance d'inclure des représentants du monde de l'entreprise sera
communiquée aux membres du comité de pilotage de la transition.

B) Plan d'action pour le financement des thèses

Le plan d'action proposé combinera un renforcement des conditions
d'admissibilité en termes de financement, une gestion améliorée de
l'information quant aux sources de financement existantes et une
dynamique proactive de recherche de moyens neufs.

B1) Approche via le règlement de l'école doctorale

Le règlement intérieur de l'ED contiendra un article, associé à des
procédures claires, destiné à limiter l'admissibilité d'étudiants dont les
thèses ne sont pas financées ;

B2) Approche via la mobilisation et la diffusion de l'information

Mandat sera donné au directeur de l'ED d'identifier, avec l'appui du Service de la formation et des écoles doctorales, l'ensemble des sources de financements possibles ainsi que les stratégies à mettre en place pour y accéder. En particulier, l'ED souhaite développer une politique proactive de développement de contrats CIFRE, avec le monde économique, mais également avec le monde associatif et institutionnel (en particulier les collectivités territoriales). Elle compte s'appuyer sur l'expérience acquise en la matière par les collègues juristes de l'ED. Les résultats de ces travaux seront communiqués sous la forme d'une présentation standard, qui sera effectuée au sein de chacun des laboratoires par l'équipe de direction de l'ED. En outre, lors de la journée de rentrée officielle de l'ED, l'ensemble des étudiants de M2 se destinant à un doctorat seront invités à assister à la même présentation.

B3) Approche via la mobilisation de moyens propres à l'ED

Le directeur de l'ED demandera aux membres extérieurs du CED de constituer un groupe de travail qui aura pour mandat d'identifier les sources possibles de financement pour l'ED. Ceci inclura mais ne se limitera pas à explorer les possibilités offertes en termes de taxe d'apprentissage.

C) Plan d'action concernant une meilleure répartition des encadrements de thèse.

Il sera explicitement demandé au comité de pilotage de la transition vers la nouvelle ED CRIT que le règlement intérieur de l'ED contienne les éléments qui permettront (1) une réduction très rapide du nombre de doctorants encadrés par les HDR encadrant plus de 12 thèses, (2) une incitation forte à répartir les directions de thèses sur l'ensemble des HDR de l'ED. Il sera demandé ensuite au CED de compléter la dimension réglementaire par une dynamique proactive de répartition.

D) Autres éléments liés au suivi et à l'encadrement des étudiants

- (1) Le règlement intérieur de l'ED contiendra un article, associé à des procédures claires, destiné à limiter la durée des thèses tout en tenant compte des spécificités disciplinaire ou propre au sujet traité ;
- (2) Le rôle de la charte des thèses sera renforcé et fera l'objet d'un article spécifique du règlement intérieur de l'ED ;
- (3) Une procédure destinée à documenter et analyser les abandons sera adoptée. Les résultats de ces analyses seront communiqués à la fin de chaque année universitaire au CED afin d'éclairer les procédures d'admission de l'année suivante.

E) Moyens de l'ED

L'UVSQ s'attachera à augmenter les moyens budgétaires de l'ED, et à assurer une présence à Guyancourt d'un secrétariat propre aux activités de l'ED, par exemple sous forme de permanences régulières, ce qui devrait notamment contribuer à renforcer l'identité de l'ED.

F) Orientation pluridisciplinaire pro-active

L'ED souhaite engager une réflexion au sein du CED, destinée à « colorier » une des allocations de recherche proposée sur une thématique transdisciplinaire. La définition de ces thématiques supposera une large concertation, tant au sein du CED qu'entre plusieurs laboratoires, à qui la définition des contours du thème pourrait être déléguée.

G) Stratégie internationale de l'ED

Bien que l'AERES mette l'accent sur le rôle que peut jouer l'ED, il faut souligner qu'une stratégie internationale viable repose sur l'établissement de relations de travail internationales au sein même des laboratoires, qui est donc un préalable à toute action de l'ED à l'international.

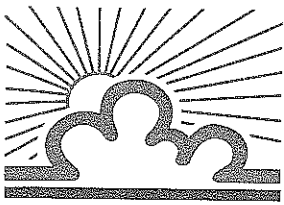
Le règlement intérieur de l'ED intégrera la dimension internationale dans les critères d'évaluation pour l'interclassement des candidats pour une allocation ou contrat doctoral. Par ailleurs le financement des jurys de co-tutelle internationale et des jurys comprenant des membres venant de l'étranger, feront l'objet d'une attention particulière.

Cette approche « via règlement » sera complétée par l'intégration de conférences données par les membres de jurys venant de l'étranger dans le cadre des enseignements de l'ED.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.

Sylvie Fauchaux,
Professeur des Universités





UNIVERSITÉ DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

LA PRESIDENCE

Versailles, le 11 juin 2009

La Présidente de l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Affaire suivie par :
Monique COHEN
Tél. 01 39 25 78 11
Fax. 01 39 25 78 94
Mél. : Service.Recherche@uvsq.fr
Réf : MC/CS/DREDVal/09-

à

Monsieur Alain MENAND
Directeur de la section
des formations et des diplômes
de l'AERES

Objet : Observations de l'UVSQ concernant le rapport d'évaluation de
l'Ecole Doctorale « Sciences et Technologies de Versailles »

Monsieur Le Directeur,

L'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) remercie l'AERES et son comité d'évaluation pour son rapport approfondi sur le projet d'Ecole Doctorale « Sciences et Technologies de Versailles » (STV).

Concernant le positionnement scientifique de cette nouvelle Ecole Doctorale STV, l'UVSQ souhaite insister sur l'atout d'interdisciplinarité, peu mis en avant dans le rapport de l'AERES. Au travers de leurs thématiques de recherche, les laboratoires de l'ED partagent des méthodologies et des approches communes ou encore des objets d'étude communs qui font le lien entre les deux pôles cités par le rapport ("chimie, physique, matériaux" et "mathématiques, informatique, sciences pour l'ingénieur"). En particulier, dans le domaine des sciences de la planète et de l'univers, cette interdisciplinarité est un réel atout de l'ED (physique et chimie pour l'environnement, méthodes de modélisation numériques et statistiques, interactions ondes/milieux,...).

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de ma respectueuse considération.



Sylvie Fauchoux,
Professeur des Universités